



DEVENEZ L'HÔTE DE L'ÉDITION 2025

7^E ÉDITION DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ SUR LA
FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES



UNIVERSITÉ
D'ÉTÉ / SUR LA FRANCOPHONIE
DES AMÉRIQUES

Cahier des charges

Date limite pour déposer la proposition :
15 décembre 2023

L'Université d'été sur la francophonie des Amériques, une initiative du Centre de la francophonie des Amériques, est une formation intensive et unique d'une semaine. C'est un rassemblement incontournable qui contribue à porter un regard scientifique renouvelé sur la francophonie des Amériques en réunissant 45 participantes et participants ainsi qu'une vingtaine de spécialistes de haut niveau provenant de partout dans les Amériques.

Ce **cahier des charges** est l'outil privilégié pour déposer votre dossier et devenir l'hôte de la 7^e édition de l'Université d'été sur la francophonie des Amériques, en 2025. Il a pour but de préciser l'objectif de cette formation, les responsabilités et les rôles attendus des partenaires, et de détailler la marche à suivre. Il constitue la feuille de route des opérations et des communications entre les parties.



CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES

Le Centre de la francophonie des Amériques (le Centre) est un organisme créé par le Gouvernement du Québec, en 2008. Sa mission est de promouvoir et mettre en valeur une francophonie porteuse d'avenir pour la langue française dans le contexte de la diversité culturelle. Il mise sur le renforcement et l'enrichissement des relations ainsi que sur la complémentarité d'action entre les francophones et les francophiles du Québec, du Canada et des Amériques.

QU'EST-CE QUE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ SUR LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES ?

L'Université d'été sur la francophonie des Amériques est une formation intensive de haut niveau qui s'adresse aux étudiantes et étudiants universitaires et aux professionnelles et professionnels. Programme phare du Centre, elle se tient normalement tous les deux ans et accueille quarante-cinq participants et participants de diverses régions des Amériques ainsi qu'une vingtaine de conférencières et conférenciers.

OBJECTIFS

L'objectif de l'Université d'été, outre la transmission de savoirs généraux et de pointe, est de porter un regard renouvelé sur la francophonie des Amériques en décrivant les réalités complexes qui sous-tendent les francophonies et de saisir la valeur ajoutée du français dans les Amériques.

L'Université d'été vise aussi à :

- Positionner la francophonie des Amériques comme objet d'étude pluridisciplinaire central pour la compréhension des Amériques;
- Contribuer à l'émergence d'un nouvel objet d'étude en regroupant sous ce thème une masse critique de chercheurs et en sensibilisant à cette question une nouvelle génération d'étudiants.

PROGRAMME

L'Université d'été est une formation intensive qui offre des conférences magistrales, ateliers, tables rondes et visites sur le terrain dans la communauté d'accueil. La formation peut conduire à l'obtention de trois crédits universitaires. Elle est d'une durée de quatre à cinq jours. Le programme couvre tous les aspects de la francophonie: sociaux, culturels, politiques, juridiques, historiques et économiques. Il permet d'approfondir les connaissances sur les questions reliées à la francophonie dans les Amériques. Le programme prévoit des activités culturelles contribuant au rapprochement et à une meilleure connaissance de la communauté francophone accueillant l'événement.

PUBLICS CIBLES

L'Université d'été sur la francophonie des Amériques est un lieu privilégié de développement des connaissances en matière de francophonie des Amériques. Elle vise les publics suivants :

- Étudiantes et étudiants des 2^e et 3^e cycles universitaires, en priorité et qui habitent dans des pays ou territoires du continent américain;
- Ouverture aux étudiantes et étudiants qui se trouvent en fin du 1^{er} cycle universitaire, et qui habitent dans des pays ou territoires du continent américain;
- Professionnelles et professionnels œuvrant au sein d'organismes liés à la francophonie dans les Amériques.



LES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ SUR LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES

- **2010** Québec (Québec) Université Laval
- **2011** Québec (Québec) Université Laval
- **2013** Edmonton (Alberta) Campus Saint-Jean
- **2015** Ottawa (Ontario) Université d'Ottawa
- **2017** Chicoutimi (Québec) Université du Québec à Chicoutimi
- **2023** Lafayette (Louisiane) Université de Louisiane à Lafayette

DEVENIR HÔTE DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

Accueillir l'Université d'été sur la francophonie des Amériques permet à votre institution de :

- Faire connaître l'expertise de votre université dans le domaine de la francophonie;
- Consolider des liens entre votre institution universitaire et d'autres partenaires de la francophonie des Amériques;
- Promouvoir l'ensemble de vos programmes universitaires auprès de nouvelles clientèles provenant de tout le territoire des Amériques;
- Contribuer au maintien de l'enseignement en français et/ou de la langue française et des cultures francophones;
- Faire connaître la vitalité démographique et la géographie de votre communauté.

ENGAGEMENT

Le succès de l'Université d'été sur la francophonie des Amériques repose sur la qualité du partenariat et sur le partage des coûts et des responsabilités qui seront établis entre le Centre et l'institution hôte. Si le Centre délègue à un partenaire l'administration locale de la formation, il demeure toujours le porteur principal du programme. La logistique opérationnelle au sein de l'université ainsi que les frais qui y sont reliés sont sous la responsabilité du partenaire d'accueil.

QUELLE STRUCTURE VOUS APPUIERA?

UN PARTENARIAT

Une fois l'université d'accueil choisie, une entente sera signée avec le Centre. Elle précisera les rôles et les responsabilités de chaque organisme, ainsi que le partage des coûts reliés à la tenue de l'Université d'été. D'autres organismes pourront être appelés à s'associer comme partenaires, collaborateurs ou commanditaires.

Un comité scientifique

Le comité scientifique définit la thématique centrale du cours, le cadre pédagogique et les trois ou quatre axes à étudier durant la semaine. Le comité scientifique est aussi appelé à recommander et à solliciter l'intervention de conférenciers et de spécialistes. Il est composé de quelques professeurs, dont le professeur responsable du cours – qui appartient à l'université d'accueil – et de représentants de l'équipe du Centre.

UN COMITÉ ORGANISATEUR

Le Centre préside le comité organisateur ayant la responsabilité de la coordination générale de l'Université d'été, soit la planification, la promotion, le transport de certains participants et conférenciers, le développement du programme, la recherche de financement et l'évaluation. Ce comité est composé de représentants du Centre et de représentants de l'université hôte. Les membres du comité organisateur travaillent conjointement à l'organisation de l'Université d'été, soit à :

- la sélection des candidatures;
- l'identification des conférencières et conférenciers;
- la planification d'activités culturelles;
- la recherche de financement;
- la promotion de l'événement, développée par le Centre et partagée entre les partenaires;
- l'évaluation de la réalisation de l'Université d'été.

DIVERS PARTENAIRES

Selon l'emplacement de l'Université d'été, d'autres partenaires locaux, provinciaux ou gouvernementaux seront appelés à collaborer avec le comité organisateur pour un mandat ponctuel.

UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION

La promotion de l'Université d'été est une responsabilité partagée entre les partenaires. La collaboration de l'université d'accueil est primordiale pour assurer la promotion de l'événement dans ses réseaux, dans les médias et auprès de sa communauté.

L'utilisation des médias sociaux et du site Web de l'université partenaire pour relayer l'information diffusée par le Centre sur l'Université d'été doit être intégrée à la stratégie de communication.

LA RÉUSSITE ET LE RAYONNEMENT DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ S'APPUIENT SUR :

- l'université d'accueil;
- les activités de promotion et de diffusion auprès des milieux francophones universitaires, les associations et autres fédérations des professeurs de français;
- le réseau des étudiantes et étudiants de la francophonie des Amériques;
- la participation des membres du comité scientifique et du comité organisateur;
- le site web et le portail du Centre ainsi que les réseaux sociaux;
- la collaboration des médias locaux pendant la formation.



PARTAGE DES RESPONSABILITÉS

RESPONSABILITÉS DU CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES

Même si le Centre de la francophonie des Amériques délègue au partenaire l'administration locale de l'événement, il demeure toujours le porteur principal et imputable de l'Université d'été. Il s'engage à :

1. Constituer et présider le comité organisateur;
2. Constituer et coordonner le comité scientifique (avec les recommandations de la professeure ou du professeur responsable du cours, identifié par l'université hôte);
3. Assurer la coordination générale et la gouvernance de l'Université d'été, incluant la gestion financière;
4. Développer et coordonner le programme de l'Université d'été;
5. Identifier de possibles partenaires financiers et transmettre des demandes de soutien financier;
6. Élaborer et promouvoir l'appel à candidatures;
7. Constituer des comités d'évaluation des candidatures et assurer les liens avec les candidates et candidats retenus;
8. Percevoir les montants des inscriptions des participantes et participants;
9. Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication et faire la promotion de l'Université d'été auprès de son réseau;
10. Fournir des outils promotionnels et développer la page web de l'Université d'été : le programme en ligne, le plan de cours, la description des présentations, les informations biographiques des conférencières et conférenciers invités et un recueil de textes de référence liés au cours;
11. Prendre en charge les coûts de transport des conférencières et conférenciers, l'hébergement et les *per diem*;
12. Prendre en charge les honoraires des conférencières et conférenciers, à l'exception des employés d'universités;
13. Offrir des bourses de transport, afin de permettre la participation de certaines étudiantes et certains étudiants, si nécessaire;
14. Prendre en charge des frais d'hébergement des participantes et participants, de l'équipe du Centre, des membres du comité organisateur et des conférencières et conférenciers invités, en résidences universitaires et hors campus;
15. Offrir un (1) souper aux participantes et participants et aux membres du comité organisateur;
16. Coordonner l'évaluation de l'Université d'été après l'événement.

RESPONSABILITÉS DE L'UNIVERSITÉ HÔTE

L'université hôte s'engage à :

1. Siéger au comité organisateur ;
2. Siéger au comité scientifique;
3. Identifier et prendre en charge les honoraires de la professeure ou du professeur responsable du cours et d'une personne de soutien pour l'organisation logistique de l'Université d'été;
4. Développer et rédiger un plan du cours, s'assurer de son acceptation par le comité scientifique;
5. Organiser une journée dédiée à la communauté francophone locale incluant des visites de terrain;
6. Organiser et assurer le transport des participantes et participants et du comité organisateur pour une activité culturelle au sein de la communauté d'accueil;
7. Promouvoir l'Université d'été dans ses réseaux, tout en respectant la stratégie de communication développée par le Centre;
8. Informer les médias locaux, afin qu'ils réalisent une couverture de l'Université d'été (radio, télévision, journaux);
9. Encourager la participation de la communauté locale aux conférences et/ou activités ouvertes au public;
10. Participer à l'évaluation des dossiers de candidatures;
11. Faire des demandes de soutien financier auprès de partenaires locaux, provinciaux;
12. Mettre à disposition les locaux nécessaires (salles de conférence, salles d'ateliers, locaux pour l'équipe de coordination), l'équipement technique et audiovisuel, et le soutien technique et logistique nécessaire au bon déroulement de l'Université d'été;
13. Coordonner la logistique de l'Université d'été au niveau local, comprenant l'accueil des participantes et participants aux résidences;
14. Assumer les frais de repas du matin, du midi et des pauses-café des participantes et participants, de l'équipe du Centre, des intervenantes et intervenants ainsi que du professeur en charge (environ 70 personnes);
15. Offrir une réception de bienvenue et en assumer les coûts;
16. Collaborer à l'évaluation de l'Université d'été après l'événement.

EXIGENCES À SATISFAIRE POUR LES INSTALLATIONS

SITE

Les lieux fréquentés doivent être couverts par une assurance de responsabilité civile et un service de premiers soins doit être accessible en tout temps. Il est recommandé que la formation se tienne sur un campus scolaire offrant des salles et de l'hébergement.

SALLES

L'organisme hôte doit assumer les frais de location des salles. Le site doit, dans l'idéal, être équipé de :

- un auditorium ou salle plénière pouvant accueillir environ soixante-dix personnes et servant de lieu principal de l'Université d'été. La salle doit disposer d'équipements techniques : système de sonorisation, projecteur, écran, accès Internet sans fil et technologie pour diffusion en direct. Un technicien doit également être disponible en tout temps, pendant les activités du programme de l'Université d'été;
- deux salles d'une capacité d'environ 25 personnes pour la tenue d'ateliers en sous-groupes;
- une salle pouvant accueillir une dizaine de personnes et pouvant faire office de quartier général pour les organisateurs, notamment, pour la tenue de réunion. La salle doit disposer de tables, de chaises et d'un réseau Internet sans fil accessible facilement.

HÉBERGEMENT

Les lieux d'hébergement doivent être :

- situés sur le site de l'événement ou à une distance de marche (10 minutes maximum);
- adéquats pour accueillir à la fois les participants, les conférenciers et les membres organisateurs;
- il sera nécessaire de compter avec environ 60 chambres individuelles disponibles pour toute la durée de l'événement;
- offrir des chambres individuelles convenables et propres.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'hôte doit avoir et mettre en vigueur une politique de développement durable sur son site (mesure de récupération, vaisselle réutilisable, etc.).

ALIMENTATION

Le site doit disposer d'un service de cafétéria ou de traiteur sur place offrant deux repas par jour (déjeuner et dîner), les pauses santé prévues et pouvant prendre en compte les problématiques d'allergies et de restrictions alimentaires.

TRANSPORT LOCAL

- La ville hôte doit être facilement accessible par avion.
- Le site de l'Université doit être desservi par un circuit de transport en commun ou être à une distance de marche d'un centre urbain.

ÉCHÉANCIER SUGGÉRÉ

| | |
|----------------------------|---|
| Septembre 2024 | Constitution du comité scientifique, définition du thème de l'Université d'été et rencontre du comité organisateur. |
| Novembre 2024 | Annonce de la collaboration avec l'université hôte et lancement de l'appel à candidatures pour les participants. |
| Décembre 2024 - avril 2025 | Développement du programme de l'Université d'été. |
| Décembre 2024 | Fermeture de l'appel à candidatures. |
| Février 2025 | Évaluation des candidatures et sélection des participants. |
| Avril 2025 | Date limite pour recueillir les descriptions des interventions et des textes pour le recueil aux participants. |
| Mai ou juin 2025 | Tenue de l'Université d'été. |
| Septembre 2025 | Évaluation post-mortem de l'Université d'été. |

PARTAGE DES DÉPENSES

| DÉPENSES | CENTRE | UNIVERSITÉ HÔTE |
|--|--------|-----------------|
| Outils promotionnels, programme imprimé et site Web de l'Université d'été | ✓ | |
| Honoraires, déplacement et <i>per diem</i> des conférenciers | ✓ | |
| Hébergement des conférenciers, des participants, de l'équipe du Centre | ✓ | |
| Bourses de transport pour certains participants | ✓ | |
| Souper pour les participants et les membres du comité organisateur | ✓ | |
| Honoraires du professeur responsable de l'Université d'été | | ✓ |
| Journée de visites sur le terrain dédiée à la communauté francophone | | ✓ |
| Transport à une activité culturelle offerte en soirée | ✓ | ✓ |
| Locaux et équipements techniques et audiovisuels et présence d'un technicien | | ✓ |
| Repas du matin, du midi et des pauses café | | ✓ |
| Réception de bienvenue | | ✓ |

DÉPOSEZ VOTRE PROPOSITION

La date limite pour déposer votre proposition est le **15 décembre 2023**.

Veillez acheminer les documents de votre proposition à Ernesto Pardo :
Ernesto.Pardo@francophoniedesameriques.com

Pour toutes questions et informations additionnelles, veuillez également contacter Ernesto Pardo :

par téléphone : (418) 646-3300, poste 308

par courriel : Ernesto.Pardo@francophoniedesameriques.com



2, côte de la Fabrique, C.P. 110, succ. Haute-Ville,
Québec (Québec) G1R 4M8, Canada

418 646-3300 • 1 877 646-3322
francophoniedesameriques.com



@CFAmeriques
#AmFr